

Baisse historique d'activité dans la restauration commerciale

Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC), représentant les principales entreprises de restauration commerciale et traiteurs, **s'inquiète d'une chute historique de la fréquentation dans ses établissements.**

Michel MORIN, Président du SNRTC, évoque des chiffres catastrophiques et parle d'une baisse historique : les entreprises adhérentes du SNRTC accusent une **baisse de fréquentation de 13,2% en moyenne sur l'ensemble du mois de juillet**, par rapport à la même période en 2012.

Un secteur fortement atteint par la crise

Déjà au mois de mai dernier, une étude du SNRTC avait mis en exergue une diminution sensible des heures de travail (-10% en deux ans) au sein des entreprises de restauration commerciale, ayant conduit celles-ci à détruire plus de 2 500 emplois (*) entre le premier trimestre 2011 et le premier trimestre 2013.

Bien que n'ayant aucune visibilité sur les mois d'été, les chefs d'entreprises pouvaient, à cette époque, espérer une inversion de tendance, le mois de juillet étant habituellement un bon mois en termes de chiffre d'affaires (soldes, départs en vacances, ...).

Mais, bien au contraire, alors que la fréquentation diminuait déjà de 5% au premier semestre 2013, la tendance s'est accélérée au mois de juillet, atteignant la baisse record aujourd'hui constatée.

L'inquiétude des chefs d'entreprises est à la mesure de la gravité de la situation : « *la situation n'a jamais été aussi catastrophique, nos entreprises accusent une diminution inédite de leur chiffre d'affaires et les résultats de ces quatre dernières semaines nous font craindre le pire, notamment pour l'emploi* », alerte Michel MORIN.

A situation inédite, mesures d'urgences nécessaires...

La profession subira une nouvelle hausse de TVA au 1^{er} janvier 2014 et ne pourra pas résister longtemps si des mesures ne sont pas prises pour stopper l'hémorragie : « *les conséquences de la prochaine hausse de TVA pourraient bien être beaucoup plus désastreuses que prévu et entraîner des suppressions d'emplois dans notre secteur* », poursuit Michel MORIN.

Il rappelle que, dans un contexte de diminution du pouvoir d'achat, la répercussion sur les prix est difficile, voire impossible, les consommateurs régulant par eux-mêmes toute tentative de hausse. Ces comportements bien compréhensibles dans le contexte de budgets très contraints, conduisent les entreprises de restauration tout droit vers l'asphyxie.

Les pouvoirs publics doivent réagir

Il est plus que jamais indispensable de tenir compte de la fragilité des entreprises du secteur. Le débat d'orientation budgétaire et les orientations du prochain projet de loi de finances devront impérativement prendre en compte la sinistralité d'un secteur jusqu'alors fortement pourvoyeur d'emploi.

Bien que présenté comme une mesure salvatrice bénéficiant à l'ensemble des entreprises, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), par exemple, ne fera pas de miracle : le bénéfice de ce dispositif ne permet pas de compenser la hausse de 3 points de TVA prévue au 1^{er} janvier 2014.

« Si rien n'est fait dans le contexte actuel, avec les chiffres de juillet en forte chute, la perspective d'une TVA au taux de 10% au 1^{er} janvier qui ne fera que nous affaiblir davantage, nous aurons perdu en quelques mois tout le bénéfice en termes d'emploi que nous avait procuré en 2009 la baisse du taux de TVA », insiste Laurent CARAUX, Président d'Honneur du SNRTC.

Après un premier semestre particulièrement mauvais, un mois de juillet dramatique, tous les indices virent au rouge.

Le SNRTC alerte solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences sociales en termes d'emplois et de pouvoir d'achat pour les milliers de salariés du deuxième secteur d'activité de France.

Le syndicat constate un décalage croissant entre le pouvoir d'achat des consommateurs et les prix résultant de la simple répercussion de l'ensemble des taxes appliquées au secteur de la restauration.

Le deuxième semestre 2013 s'annonce désastreux, le SNRTC tire le signal d'alarme.

() Parmi 14 entreprises adhérentes du SNRTC ayant répondu à l'enquête, représentant 32 enseignes de restauration commerciale et traiteurs (base : 1074 établissements représentant plus de 27 500 salariés).*

Le SNRTC en quelques chiffres (en 2012) :

- **1 700** établissements
- **370 000** repas servis par jour
- Plus de **37 000** salariés en France
- Près de **2,7** milliards d'euros de chiffre d'affaires HT

Contacts :

Dominique-Ph. BÉNÉZET / Agnès THÉODOSE

☎ 01 56 62 16 16

Courriel : benezet@snrtc.fr - theodose@snrtc.fr